

Accident responsable non assuré

Par Hadjazi mohammed, le 05/10/2017 à 09:13

Bonjour,

J'ai acheté une voiture 2500€ (possibilité de payement 4x sans frais) a un professionnel de l'automobile samedi 30/09 à 22h sur paris en sachant que j'habite sur Strasbourg, j'ai vue l'annonce sur un site a 17h donc j'ai pris le train a 18h je suis arrivé à Paris 20h15 le garagiste m'a pris en charge jusqu'au garage donc là j essai de payer en 4 fois sans frais malheureusement ma carte ne passe pas donc je paye 1500€ en carte et je supplie au garagiste qu'il me laisse rentré Chez moi à Strasbourg avec la voiture car je bossé le lendemain à 8h et qu'il y avait plus de train pour le retour et qu'il a mal parole que je lui payerais les 1000€ manquant le 06/10 au plus tard, il a fini par accepter il m'a fais une copie de mon passeport mais ont pas remplie d'acte de vente, il m'a dis qu'il gardera la carte grise et une fois le restant payer il m'en verrez la carte grise ainsi que l'acte de vente ,il m'a fais juste une copie de la carte grise qu'il a ensuite coupé en deux et me dis de faire attention sur le retour et me dis quoi qu'il arrive vous dite que je vous ai prêté la voiture. Voilà en rentrant à Strasbourg je donne la voiture a une copine qui a fait un accident elle a percuté deux voiture à l'arrêt du même propriétaire elle sont toutes épave donc la j'appelle le garage pour lui annoncé que j'ai fais un accident il me dis si vous n'êtes pas fautif je suis assuré mais par contre le cas contraire c'est pour votre poire et il ne voulais rien savoir en sachant que même le ct étais périmé donc j'ai du faire le constat à mon nom et la conductrice ma copine. Que dois je faire en sachant je n'est aucun document de cette voiture . Merci à vous !

Par Visiteur, le 05/10/2017 à 09:25

Bonjour,

je ne sais pas mais franchement l'art et la manière de se foutre dans la m...!!